

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 13 mars 2018.

Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1
Mme POIRRIER-FONTES, Enseignante de la classe CE1/CE2
Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe MS/GS
Mme RAFFIER, Enseignante de la classe PS/MS
Mme RAMELLA, remplaçante de Madame RAMON
Madame LE GUILLOUX, Représentante de parents élus titulaire
Monsieur GILLOT, Représentant de parents élus titulaire
Madame BERARD, Représentante de parents élus titulaire
Monsieur DELAFOSSE, Représentant de parents élus titulaire
Madame NEYERS, Représentante de parents élus titulaire
Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education
Monsieur ROUCHY, CM délégué

Personnes absentes excusées :

Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2, Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CP/CE1, Madame RAMON, Enseignante de la classe de PS/GS, Madame FABREGAS effectuant le temps de décharge de Madame ENNEBATI-IGRAN, Madame SZENAK, Représentante de parents élus titulaire, Monsieur WARGNIER, Représentant de parents élus titulaire, Monsieur CAMMAN, DDEN

Début de séance : 18h10.

1. Effectifs de l'année en cours et effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018/2019.

Il y a actuellement 183 élèves dans l'école.

Structure des classes :

Classe de PS/MS de Mme RAFFIER : 13 PS et 11 MS soit 24 élèves

Classe de PS/GS de Mme RAMON : 13 PS ; 12 GS soit 25 élèves

Classe de MS/GS de Mme COURIVAUD : 15 MS ; 11GS soit 26 élèves

Soit un total de 75 élèves en maternelle.

Classe de CP/CE1 de Mme TABARANI : 18 CP et 9 CE1 soit 27 élèves

Classe de CE1/CE2 de Mme POIRRIER-FONTES : 15 CE1 / 12 CE2 soit 27 élèves

Classe de CE2/CM1 de Mme ENNEBATI-IGRAN : 10 CE2 / 16 CM1 soit 26 élèves

Classe de CM1/CM2 de Melle JUNIUS : 6 CM1 / 22 CM2 soit 28 élèves

Soit un total de 108 élèves.

Pour la rentrée 2018/2019, 15 PS sont susceptibles d'être scolarisés (selon la liste de naissance de 2015 sans compter les nouveaux arrivants sur la commune) et 22 CM2 partent au collège.

2. Les projets de l'école

- a) Le spectacle de Noël offert par la municipalité a eu lieu le vendredi 8 décembre pour les élèves de maternelle. Il s'agissait de la Compagnie Pois de Senteur. Le spectacle pour les élèves d'élémentaire a eu lieu le 12 décembre après-midi avec la Cicadelle (spectacle de magie).
- b) Le mardi 13 février, les élèves et leurs enseignantes ont fêté le carnaval à l'école. Les élèves ont été invités à venir déguisés.
- c) Opération Lire c'est partir : cette opération visant à favoriser la lecture à la maison en achetant des livres neufs à bas prix sera renouvelée avant les vacances d'avril.
- d) Afin de financer les sorties et projets, ainsi qu'une partie de la classe de découverte de Madame COURIVAUD et du séjour au Futuroscope des classes de Madame POIRRIER-FONTES, Madame JUNIUS et Madame ENNEBATI-IGRAN, une vente de sets de table a été faite. La participation n'est pas obligatoire.
- e) La photographie individuelle aura lieu le vendredi 16 mars 2018.
- f) Tous les élèves d'élémentaire participent à la rencontre « course longue » organisée par la circonscription, le 9 avril 2018. Les élèves de l'école feront la course sur la commune de Le Pin.
- g) Un spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 1 ou 8 juin.
- h) Plan numérique : Le problème d'Internet est toujours d'actualité : il n'y a du réseau que dans la classe 4 ce qui limite l'utilisation du matériel. Internet ne fonctionne que de manière aléatoire.
- i) Les classes de l'école ont participé au projet de circonscription dont le thème est « Fabriquer un objet à partir de matériaux de récupération ». Les élèves de PS/MS et MS/GS ont fabriqué un thaumatrope, les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 ont fabriqué un instrument de musique (bâton de pluie) et les PS/GS ont fabriqué des maracas. Une exposition de tous les objets fabriqués par

toutes les écoles de la circonscription a lieu du 16 au 30 mars inclus au centre culturel Jacques Prévert à Villeparisis.

j) Les sorties scolaires :

Toutes les classes de l'école participent au Projet départemental « Ecole et Cinéma ». Toutes les classes travaillent sur trois films tout au long de l'année (2 pour les élèves de Petite et Moyenne Section). La première séance du CP au CM2 a eu lieu le mardi 19 décembre. La première séance pour les élèves de maternelle a eu lieu le 18 janvier.

La deuxième séance a eu lieu en janvier/février du CP au CM2 et a eu lieu ce jour pour les maternelles. La troisième séance aura lieu le mardi 27 mars pour les classes de Grande Section, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1, le jeudi 29 mars pour la classe de CM1/CM2

k) Madame COURIVAUD est partie avec sa classe en classe découverte dont le thème est « Arts et Nature » (séjour de 4 jours et 3 nuits), du 6 au 9 février.

l) La visite de la Closerie Falbala n'ayant pas pu se faire sur le trajet retour à cause de la neige, les élèves de la classe s'y rendront le vendredi 16 mars.

m) Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 partent au Futuroscope les 22 et 23 mars prochains.

3. La coopérative et le financement des projets

Il reste à ce jour 1224 euros sur le compte de l'école.

L'argent des sets de table, le deuxième paiement des parents pour le séjour de découverte des MS/GS (1 000 euros) et les dons de l'association de parents d'élèves n'ont pas encore été encaissés.

Pour la classe de découverte des MS/GS, la municipalité a financé 100 euros par enfant, l'association de parents d'élèves, 22 euros (soit 550 euros), les parents des élèves 80 euros et la coopérative, le reste (sur un total de 230 euros par enfant).

Pour le Futuroscope, la municipalité finance 40 euros par enfant, l'association de parents d'élèves, 8 euros par enfant (soit 624 euros), les parents des élèves 30 euros et la coopérative scolaire 11 euros (sur un total de 89 euros par enfant).

Le transport est pris en charge dans sa totalité pour ces deux voyages ainsi que pour toutes les sorties scolaires par la municipalité (budget alloué à l'école).

Pour information, le transport de la classe de découverte des MS/GS a coûté 1500 euros, celui pour le Futuroscope coûte 3 050 euros.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité ainsi que l'association de parents d'élèves qui ont permis la réalisation de ces deux grands projets coûteux en participant financièrement.

La vente de chocolats a permis un bénéfice de 450 euros qui a permis de financer une partie des projets. Il en sera de même pour les sets de table.

Questions des parents d'élèves :

QUESTIONS ECOLE

Existe-t-il une possibilité de faire un SMS groupé pour tous les parents qui auraient donné leur numéro de mobile, afin de communiquer sur un événement ? (absence de maîtresses par exemple s'il y en a plusieurs / cas d'intempéries, ou autre)

Cette possibilité n'est pas envisageable. Il existe une continuité de service à l'école. En cas d'absence d'une enseignante, les élèves sont accueillis et répartis dans les autres classes si l'enseignante n'est pas remplacée.

Si l'école venait à être fermée, ce serait une décision municipale ou préfectorale et à ce moment-là, ce serait à la mairie d'en informer les familles.

QUESTIONS MAIRIE

Aborder la question de la communication lors des intempéries (comme cela avait été évoqué par la mairie il y a quelques semaines).

Le cas d'intempérie comme cette année reste exceptionnel. La mairie ne peut pas savoir à l'avance si les enseignantes pourront se déplacer ou non. Elle ne peut se substituer à l'Education Nationale. Lors de l'épisode neigeux, la mairie avait mis en place un service minimum d'accueil au cas où aucune enseignante ne pouvait ouvrir l'école. Concernant la cantine, le jeudi de la semaine concernée ne sera pas facturé aux familles qui n'ont pas mis leur enfant à l'école. Le vendredi le sera car les familles pouvaient, malgré l'absence de plusieurs enseignantes, amener leur enfant déjeuner à l'école.